

# 1000 - FLEXILASTIC

## MEMBRANE DE PONTAGE DES FISSURES ET D'ATTÉNUATION SONORE

### DESCRIPTION

Flexilastic est une membrane de 1mm (40 mil) d'épaisseur, collante, munie d'un papier protecteur, renforcé d'un tissu d'armature, conçu spécialement pour l'utilisation en dessous des carreaux de céramique, porcelaine et pierre naturelle.

### USAGES

Membrane de pontage des fissures : Pour utilisation au dessous des installations des carreaux de céramique, porcelaine et pierre naturelle servant au pontage des fissures existantes ou éventuelles au sol dans le plan (avec un mouvement jusqu'à 10 mm (3/8")).

Surfaces recommandées: surfaces de béton à l'intérieur et à l'extérieur, bloc de béton et maçonnerie, chapes de ciment, panneaux de ciment, surfaces existantes de carreaux de céramique ou du terrazzo, et à l'intérieur seulement contreplaqué de grade extérieur, les panneaux pour le sol de particules orientées (OSB), produits de nivellement et de colmatage, revêtements existants de carreaux de vinyle et de vinyle non-coussiné, planchers à chauffage à rayonnement.

Membrane d'atténuation sonore: Ajoute à l'indice d'isolation sonore et des bruits d'impact, lorsqu'utilisé avec des systèmes de plancher/murs / plafonds conçu pour contrôle sonore.

### COMPOSITION ET MATÉRIAUX

Flexilastic est un tissu d'armature renforcé, laminé sur une membrane adhésive munie d'un papier protecteur. La membrane est collante au dessous, pour une adhérence supérieure sur les surfaces de béton, d'acier et de bois. La surface en tissu d'armature renforcé présente une surface de pose excellente pour les ciments-colles modifiés au polymère. Le système Flexilastic ne contient pas de COV et non-nocif pour l'environnement, qui permet son utilisation dans des espaces fermés. L'adhésif collant et caoutchouteux conserve sa flexibilité pour la vie de l'installation de carreaux de céramique ou de pierre.

### CARACTÉRISTIQUES

- Pour utilisation intérieure et extérieure.
- Commercial et résidentiel.
- Pontage des fissures au sol dans le plan jusqu'à 10 mm (3/8").
- Excellente force et flexibilité.
- Les carreaux de céramique et de pierre peuvent être posés immédiatement après l'installation.
- Ne contient pas de COV.
- Classé comme approprié pour application extra lourde sur du béton par ASTM C627-70.

### Obtention de points LEED

	points LEED
MR Crédit 4, Contenu recyclé* Jusqu'à	2 points
MR Crédit 5, Matériaux régionaux* Jusqu'à	2 points
QEI Crédit 4.1, Matériaux à faibles émissions – Adhésifs et produits d'étanchéité	1 point
QEI Crédit 4.3, Matériaux à faibles émissions – Revêtements de sol	1 point

\* L'emploi de Flexilastic 1000 contribuer aux points LEED.

### DONNÉES TECHNIQUES

Répond ou dépasse les normes ANSI A118.12.

#### Propriétés Physiques Typiques

Épaisseur	1 mm (40 mil)
Couleur Blanc haut	noir endos adhésif
Elongation (ASTM D412)	500 % min (adhésif seul)
Cap. de largeur max. des fissures	3/8" (10 mm) dans le plan
Cap. de transfert de mouvement	max 3/8" (10 mm) dans le plan
Indice d'isolation sonore	(ASTM E90) STC 55*
Indice d'isolation des bruits d'impact	(ASTM E492) IIC 67*
Durée de conservation	1 an dans l'emballage d'expédition d'origine entreposé dans un endroit sec à entre 4°C et 35°C (40°F et 95°F)

\*lorsqu'utilisé avec des systèmes de plancher / murs / plafonds conçu pour contrôle sonore.

Température de service, entre -29°C et 82°C (-20°F et 180°F)

Température d'application, entre 7°C et 49°C (45°F et 120°F)

#### Emballage / Consommation

Membrane: 914 mm x 15.25 m (36" x 50') rouleau

Poid du rouleau 19.6 kg. (43 lb)

Flexilastic 4000 Apprêt 3.78 L (1 US gallon) & 18.9 L (5 US gallon)

Apprêt interieur 8.4-9.8 m<sup>2</sup>/L (300-400 p.c / gal US)

Flexilastic 4001 Apprêt Concentré: 18.9 L (5 US gallon)

Apprêt Extérieur 3.7-4.9 m/L (150-200 p.c. / gal U.S.)

### LIMITATIONS

- N'est pas conçue pour usage comme membrane imperméabilisante ou pour une finition de surface.
- N'est pas pour utilisation comme membrane de toiture au dessus d'espaces occupés, ou sur des surfaces instables.
- Ne pas employer lorsque la pression hydrostatique est négative, lorsque l'humidité du support excède 1.36 kg par 92.9 m<sup>2</sup> (3 lb par 1000 pi<sup>2</sup>) par 24 heures.
- Ne pas utiliser pour recouvrir les joints de dilatation et de contrôle.
- Ne pas employer sur les fissures soumises à un mouvement hors plan, ou pour ponter des fissures supérieures à 10 mm (3/8").
- Appliquer seulement lorsque la température ambiante et du support se situent entre 7°C (45°F) et 49°C (120°F).
- Ne pas installer Flexilastic sur l'apprêt humide. Laisser sécher l'apprêt jusqu'à ce qu'il soit collant.
- Ne pas entreposer Flexilastic en des endroits exposés au soleil direct.
- Entreposer la membrane Flexilastic dans un endroit sec, à température entre 10°C - 32°C (50°F - 90°F).
- Non recommandé pour applications verticales au-delà de 2.4 m (8') en hauteur.
- Ne pas exposer le produit entreposé, aux rayons solaires directs.



## ■ PRÉPARATION À L'INSTALLATION

La surface doit être solide, nivelée, sèche, sans graisse, huile, saleté, peinture, durcisseur, scellant ou autres impuretés, ainsi que les protubérances pouvant troubler la membrane. Bien nettoyer la surface de toute saleté de construction par des moyens mécaniques, cad. Par grenailage, scarification ou ponçage avant d'appliquer l'apprêt et la membrane. Les surfaces doivent être maintenues à des températures entre 10°C (45°F) et 32°C (90°F) durant l'installation.

Les supports de béton doivent être secs, complètement mûrs. La finition sur béton doit être faite au balai ou à la flote de bois. La surface doit être d'équerre et d'aplomb avec une tolérance 6 mm (1/4") sur 3 m (10') de planchers.

Appliquer une couche de mortier d'éraflure de Flextile 57 mélangé avec Flextile 43 ou 44 additifs, aux surfaces de béton existantes où l'abrasion n'obtient pas une surface assez poreuse, aux surfaces inégales, ainsi qu'à toutes les surfaces de béton lissé à la truelle, avant la pose de la membrane Flexilastic.

Les planchers de contre-plaqué doivent être conçus de telle sorte que l'affaissement maximal prévu ne dépasse pas L/360 de la portée, avec des solives centrées à 40 cm (16"). Les sous-planchers doivent être de contre-plaqué d'une épaisseur de 16 mm - 25 mm (5/8" à 1") et recouverts de panneaux de contre-plaqué d'au moins 16 mm (5/8") qui doivent être serrés avec des clous vissés ou de la colle où possible. Laisser un espace de 3 mm - 6 mm (1/8" à 1/4") entre les feuilles et près de toutes surfaces verticales pour l'expansion.

Se référer aux éditions courantes des manuels d'installation du TTMAC (09 30 00) et du TCNA pour information au sujet du placement de joints de dilatation et de rupture ou pour information additionnelle sur les surfaces acceptables.

## ■ APPLICATION – APPRÊT

Apprêt à l'intérieur – NE PAS DILUER L'APPRÊT. Apprêter la surface avec le Flextile 4000 A PLEINE CONCENTRATION pour la plupart des installations au plancher. Pour les surfaces verticales et sur les surfaces horizontales poreuses ou rugueuses appliquer deux couches d'apprêt. À l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau, apprêter la surface pour couvrir environ 9 m<sup>2</sup>/L (360 ft<sup>2</sup>/gal). Laisser sécher l'apprêt complètement jusqu'à ce qu'il soit collant avant la pose de la membrane Flexilastic membrane. (l'apprêt devrait être collant, mais bien collé à la surface).

Apprêt à l'extérieur – utiliser la même technique d'application pour l'extérieur en utilisant l'apprêt 4001.

## ■ INSTALLATION - MEMBRANE

**Fissures individuelles:** Une fois que l'apprêt est sec, couper le Flexilastic aux longueurs requises, environ 600 mm (24") plus longs que la fissure. Détacher environ 100 mm (4") de papier protecteur, en pressant le Flexilastic en place. Il est important de s'assurer que la membrane est lisse en l'appliquant sur le support apprêté, pour éviter des poches d'air ou des plis dans la membrane appliquée. S'assurer que toute la fissure, plus 300 mm (12") additionnels de chaque bord sont couverts. Si des sections additionnelles de membrane sont requises pour couvrir les fissures. Joiner les sections (ne pas chevaucher). Traiter toutes les fissures dans le support de la façon ci-dessus.

### Application surface totale

Lorsque l'apprêt est sec, dérouler la membrane pour couvrir la surface totale. Placer sur la surface sans détacher le papier protecteur. Plier une longueur de la membrane sur l'autre moitié et soigneusement couper le papier protecteur au point requis. Détacher le papier de la section supérieur et dérouler sur la surface apprêtée, assurant que la membrane posée est lisse. Répéter la procédure pour l'autre moitié de la membrane, et pour les autres longueurs requises pour couvrir la surface entière. S'assurer que les poches d'air et les plis sont défroissés en posant la membrane.

Pour garantir un encollage positif entre la membrane et l'apprêt, passer un rouleau de 34.0 kg ou 45.3 kg (75 lb ou 100 lb) sur la membrane installée.

## Application surfaces verticales

Lorsque l'apprêt est sec, poser la membrane de la même procédure que pour le plancher, en commençant du haut de la surface du mur.

NOTE: Perforer la membrane appliquée si elle se froisse ou contient des bulles, et défroisser. S'assurer que la membrane couvre entièrement la surface apprêtée, pour la performance maximale de la membrane Flexilastic.

## Membrane d'atténuation sonore

Poser de la même façon que membrane de pontage des fissures sur la surface totale, excepté que tous les joints entre les feuilles devraient être chevauchés. Consulter Flextile pour des produits accessoires, et pour d'autres recommandations et des propriétés d'atténuation sonore.

## ■ POSE DES CARREAUX

Les carreaux et pierres peuvent être posés immédiatement après l'application du Flexilastic Membrane de pontage des fissures et d'atténuation sonore en utilisant le mortier Flextile modifié aux polymères appropriés (ANSI 118.4). Les ciments-colles recommandés incluent Flextile 50, 52, 56SR, 58, 61, 62 mortiers monocomposants ou les systèmes à deux composants Flextile 51, 53/43 ou 51, 53/44 ainsi que 58XT.

## ■ SÉCURITÉ

Se référer aux fiches signalétiques de Flextile pour plus de détails sur les informations au sujet de santé et sécurité.

## ■ DISPONIBILITÉ

Flexilastic membrane de pontage des fissures et d'atténuation sonore de Flextile est disponible chez Flextile Ltée ou chez ses distributeurs en rouleaux de 914 mm x 15.25 m (36" x 50'). L'apprêt 4000 est disponible en contenants de 3.78 L (1 USG) et 18.9 L (5 USG).

## ■ GARANTIE

Flextile garantit que ce produit est fabriqué à partir de matériaux de premier choix. Il est recommandé de s'assurer que le produit convient à l'emploi qu'on en fait; aussi, l'utilisateur assume tous les risques découlant de son emploi. En conséquence, les droits et garanties de toute nature se résument de la part du marchand et du fabricant au remplacement du produit trouvé défectueux ou, au choix, au remboursement du prix d'achat.

## ■ ENTRETIEN

Aucun entretien n'est requis excepté en cas de dommages dus à des circonstances inattendues. Les procédures de réparation seront faites suivant les recommandations de Flextile ou de ses distributeurs.

## ■ SERVICES TECHNIQUES

Flextile dispose d'un laboratoire bien équipé où les produits sont testés conjointement aux produits avec lesquels ils sont normalement utilisés. Une assistance technique pour l'utilisation des produits Flextile est disponible sur demande.

## ■ RÉFÉRENCES

Éditions courantes de: Manuel d'installation de tuiles céramiques (09 30 00) de TTMAC (l'association canadienne de terrazzo, tuiles et marbre) et manuel d'installation de TCNA (Tile Council of North America).



AVIS: Les renseignements mentionnés dans les présentes sont les meilleurs disponibles au sujet de nos produits, et les usages recommandés pour nos produits sont basés sur des essais estimés concluants Flextile garantissant que chacun de ses produits est de qualité marchande et convient à l'usage auquel il est destiné MAIS LA COMPAGNIE NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. Cette garantie ne peut être étendue ou prolongée par nos représentants, les documents de vente ou les dessins. La responsabilité de Flextile en vertu de cette garantie se limite au remplacement d'un produit jugé défectueux, ou, à son choix, au remboursement du prix d'achat de ce produit. Tous les conseils et devis de construction fournis par les représentants Flextile seront utilisés au seul risque de ceux qui les reçoivent et Flextile n'assumera aucune responsabilité pour la conception ou la construction d'ouvrages dans lesquels ses produits sont utilisés. Les révisions ou inspections des plans, constructions ou utilisations des produits par les représentants Flextile ne doivent pas être interprétées comme une approbation de la part de Flextile. Ces renseignements remplacent toutes les éditions précédentes et ils peuvent être modifiés sans préavis.